



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M SAID Arezki	Pour le compte de :
A COMPLETER	SARL A LA BARAKA
A COMPLETER	243 RUE DE CRIMEE
	75019 PARIS 19
N° d'adhérent : 20220040122929	N° SIREN : 918 569 773
	Période déclarée : Année 2023
	Date limite de dépôt : 18/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	243, RUE DE CRIMEE		
Code postal	75019	Ville	PARIS
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

BAR BRASSERIE ET RESTAURANT

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit (report du 2033-B)	0
-----------------------------------	--	--------------------------	--	----------------------------	---

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	SAGE

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)	I		
Forme juridique ou titre	SAS	Nom et prénom ou dénomination	A.C.E.F
Qualité et profession ou complément de dénomination	CONSEIL EN GESTION D ENTREPRISES		
Numéro, type et nom de voie	9 RUE DE L OURCQ		
Code postal	75019	Ville	PARIS
N° téléphone	0142009714	Pays	FRANCE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du
31/12/2022)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	190 000		190 000
Immobilisations incorporelles - Autres	5 310	2 655	2 655
Immobilisations corporelles	10 000	1 500	8 500
Immobilisations financières (1)	5 262		5 262
TOTAL I (5)	210 572	4 155	206 417
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	3 500		3 500
Créances autres (3)	1 816		1 816
Disponibilités	15 063		15 063
TOTAL II	20 379		20 379
TOTAL GENERAL (I + II)	230 951	4 155	226 796

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	7 700
Report à nouveau	-12 786
Résultat de l'exercice	-6 988
TOTAL I	-12 074
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	10 440
Fournisseurs et comptes rattachés	705
Comptes courants d'associés	227 725
TOTAL III	238 870
TOTAL GENERAL (I + II + III)	226 796

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an	10 440
--	--	--------------------------------	--------

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N	
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		20 417
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				20 417
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				361
Autres charges externes				23 305
	dont crédit-bail immobilier		18 406	
Impôts, taxes et versements assimilés				934
Dotations aux amortissements				2 770
Autres charges				99
Total des charges d'exploitation (II)				27 469
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-7 052
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)			66
	Charges exceptionnelles (VI)			2
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				-6 988

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		6 988
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		6 988
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises IS seulement)		6 988
Déficits antérieurs reportables	12 786	dont imputés sur le résultat 12 786
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		0



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	190 000			190 000	
Autres	5 310			5 310	
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 000			10 000	
Immobilisations financières					
	5 262			5 262	
TOTAL rubrique I	210 572			210 572	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
	885	1 770		2 655
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	500	1 000		1 500
TOTAL rubrique II	1 385	2 770		4 155



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	12 786
Déficits reportables	12 786
Déficits de l'exercice	6 988
TOTAL des déficits restant à reporter	19 774

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	4 083
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	4 169



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	20 417
TOTAL 1	20 417

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	361
TOTAL 3	361

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	20 056
---	--------



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MADAME		
	Nom et prénom	BOUDJIDJ DJEMAA	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	52	Pourcentage de détention	52,00%
	Date de naissance	01/01/1942	Pays de naissance	ALGERIE
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	MAHMEL KHEMCHALA
	Numéro, type et nom de voie 2, QUAI ADRIEN AGNES			
	Code postal	93300	Ville	AUBERVILLIERS
Pays FRANCE				
2	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	MESSAAD NOREDINE	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	48	Pourcentage de détention	48,00%
	Date de naissance	28/02/1964	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	93120	Commune de naissance	LA COURNEUVE
	Numéro, type et nom de voie 2 AVENUE DU GAL LECLERC			
	Code postal	93120	Ville	LA COURNEUVE
Pays FRANCE				



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



IDENTIFICATION	
M SAID Arezki	Pour le compte de :
A COMPLETER	SARL A LA BARAKA
A COMPLETER	243 RUE DE CRIMEE
	75019 PARIS 19
N° d'adhérent : 20220040122929	N° SIREN : 918 569 773
	Période déclarée : Année 2023
	Date limite de dépôt : 18/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Certifié conforme à l'original :





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	243, RUE DE CRIMEE		
Code postal	75019	Ville	PARIS
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

BAR BRASSERIE ET RESTAURANT

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit (report du 2033-8)	0
-----------------------------------	--	--------------------------	--	----------------------------	---

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

Forme juridique ou titre Nom et prénom ou dénomination

Qualité et profession ou complément de dénomination

Numéro, type et nom de voie

Code postal Ville

N° téléphone Pays



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du
31/12/2022)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	190 000		190 000
Immobilisations incorporelles - Autres	5 310	2 655	2 655
Immobilisations corporelles	10 000	1 500	8 500
Immobilisations financières (1)	5 262		5 262
TOTAL I (5)	210 572	4 155	206 417
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	3 500		3 500
Créances autres (3)	1 816		1 816
Disponibilités	15 063		15 063
TOTAL II	20 379		20 379
TOTAL GENERAL (I + II)	230 951	4 155	226 796

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	7 700
Report à nouveau	-12 786
Résultat de l'exercice	-6 988
TOTAL I	-12 074
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	10 440
Fournisseurs et comptes rattachés	705
Comptes courants d'associés	227 725
TOTAL III	238 870
TOTAL GENERAL (I + II + III)	226 796

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(4) Dont dettes à plus d'un an

10 440

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		20 417
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				20 417
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				361
Autres charges externes				23 305
			dont crédit-bail immobilier	18 406
Impôts, taxes et versements assimilés				934
Dotations aux amortissements				2 770
Autres charges				99
Total des charges d'exploitation (II)				27 469
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-7 052
Produits et charges divers		Produits exceptionnels (IV)		66
		Charges exceptionnelles (VI)		2
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				-6 988

B - RÉSULTAT FISCAL

		Bénéfice	Déficit
			6 988
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice	Déficit
			6 988
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises IS seulement)			6 988
Déficits antérieurs reportables	12 786	dont imputés sur le résultat	12 786
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice	Déficit
			0

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des Immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des Immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	190 000			190 000	
Autres	5 310			5 310	
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 000			10 000	
Immobilisations financières					
	5 262			5 262	
TOTAL rubrique I	210 572			210 572	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
	885	1 770		2 655
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	500	1 000		1 500
TOTAL rubrique II	1 385	2 770		4 155

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	12 786
Déficits reportables	12 786
Déficits de l'exercice	6 988
TOTAL des déficits restant à reporter	19 774

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	4 083
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	4 169

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	20 417
TOTAL 1	20 417

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	361
TOTAL 3	361

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	20 056
---	--------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre MADAME Nom et prénom BOUDJIDJ DJEMAA Nombre de parts ou d'actions 52 Date de naissance 01/01/1942 Code postal de naissance 99 Numéro, type et nom de voie 2, QUAI ADRIEN AGNES Code postal 93300 Pays FRANCE	Nom marital Pourcentage de détention 52,00% Pays de naissance ALGERIE Commune de naissance MAHMEL KHEMCHALA Ville AUBERVILLIERS
2	Titre MONSIEUR Nom et prénom MESSAAD NOREDINE Nombre de parts ou d'actions 48 Date de naissance 28/02/1964 Code postal de naissance 93120 Numéro, type et nom de voie 2 AVENUE DU GAL LECLERC Code postal 93120 Pays FRANCE	Nom marital Pourcentage de détention 48,00% Pays de naissance FRANCE Commune de naissance LA COURNEUVE Ville LA COURNEUVE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



A LA BARAKA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 700 euros
Siège Social : 243, rue de Crimée – 75019 Paris
RCS Paris : B 918 569 773

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2024

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre premier exercice social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation en vigueur faisant application des règles comptables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 20 417 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à (Néant).

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève (Néant).

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 27 469 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (-) 7 052 euros, déficitaire.

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte des produits et frais financiers, il s'établit à (-) 7 052 euros, déficitaire.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 64 euros,
- de l'impôt sur les sociétés de (Néant),

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduit par un déficit de (-) 6 988 euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de (-) 6 988 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

En totalité au compte de « report à nouveau », qui s'élève ainsi à (-) 19 774 euros débiteur.

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société seraient de (-) 12 074 euros.

GERANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la gérance

(Néant)

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

 LA GERANCE

A LA BARAKA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 700 euros
Siège Social : 243, rue de Crimée - 75019 Paris
RCS Paris : B 918 569 773

RAPPORT SPÉCIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2024

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

LA GERANCE



A LA BARAKA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 700 euros
Siège Social : 243, rue de Crimée – 75019 Paris
RCS Paris : B 918 569 773

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024**

L'an deux mil vingt quatre

Le 30 JUIN,

A 13 heures,

Les associés de la Société A LA BARAKA, Société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros, divisé en 100 parts de 77 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 243, rue de Crimée - 75019 Paris, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Madame BOUDJIDJ Djemaa, propriétaire de 52 parts sociales
- Monsieur MESSAAD Nouredine, propriétaire de 48 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame BOUDJIDJ Djemaa- Gérante-associés.

La Gérante rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,

La Gérante dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

La Gérante déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos, le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de (-) 6 988 euros de l'exercice de la manière suivante :

- En totalité au compte de « Report à nouveau », qui s'élève ainsi à (-) 19 774 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il n'y avait pas de rémunération au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

LA GERANCE



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024**

**RESOLUTION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de (-) 6 988 euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au compte de « Report à nouveau », sot la somme de (-) 6 988 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GÉRANCE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a horizontal line and a small flourish.